



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 30 mars 2021 à 19 h 15 à huis clos en visioconférence

Sont présents: Monsieur Pierre Séguin, maire
Madame Nancy Pelletier, conseillère
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller
Madame Gabrielle Labbé, conseillère
Madame Karine Bérubé, conseillère
Monsieur Kim Comeau, conseiller
Monsieur Mathieu Auclair, conseiller
Madame Nancy Forget, directrice générale
Monsieur Yvan De Lachevrotière, directeur général adjoint
Madame Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière

Est aussi présente madame Élisabeth Guilbault, directrice des ressources humaines et des communications.

Chacun des membres du conseil présents reconnaît qu'un avis de convocation à cette séance leur a été notifié ou qu'il a renoncé au dit avis, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Les personnes présentes participent à cette séance en visioconférence dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées à la pandémie de la COVID-19.

2021-03-065 1. ORDRE DU JOUR - ADOPTION (01-2120)

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil sont présents.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 30 mars 2021 avec les modifications suivantes:

1. Retrait du point 5 intitulé "Dossier de l'employé - Gabriel Van Beverhoudt - Coordonnateur urbanisme et environnement - Embauche (03-2000/S0001)";
2. Changement de numérotation des points 6 et 7 par 5 et 6;
3. Ajout du point 7 intitulé "Analyse des besoins en personnel - Abolition de postes - Services techniques (03-1100)";
4. Ajout du point 8 intitulé "Analyse des besoins en personnel - Création de postes - Directeur adjoint du Services techniques, chef de la division projets et contremaître coordonnateur (03-1100)";
5. Ajout du point 9 intitulé "Dossier de l'employé - Marcel Prévost - Contremaître coordonnateur - Nomination (03-2000/S0001)";
6. Ajout du point 10 intitulé "Dossier de l'employé - Michel Laroche - Directeur adjoint du Services techniques - Nomination (03-2000/S0001)";
7. Ajout du point 11 intitulé "Dossier de l'employé - Mohamed Elridy - Chef de la division projets - Nomination (03-2000/S0001)";
8. Ajout du point 12 intitulé "Organigramme - Services techniques - Mise à jour (01-2420)".

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-066 2. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - SOUS-VOLET "PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX" - ANNÉES 2018-2020 (01-2790)

CONSIDÉRANT la lettre du ministre des Transports datée du 18 août 2018 accordant une aide financière à la Ville, dans le cadre du sous-volet "Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux" (PPA-ES) du programme d'aide à la voirie locale 2018-2020, pour des travaux à réaliser sur la rue des Érables et sur le boulevard Perrot;

CONSIDÉRANT que ces travaux n'ont finalement pas été réalisés;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre la Ville et le ministère des Transports pour substituer la localisation des travaux admissibles à la contribution financière.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Bérubé, appuyé par le conseiller Marc Deslauriers et résolu:

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE les travaux admissibles de pavage ou autres ouvrages qui devaient être réalisés dans le cadre du sous-volet PPA-ES soient substitués par des travaux admissibles réalisés sur les rues suivantes:

- 1re, 2e, 6e, et 24e Avenue
- Rue du Boisé
- Boulevard Don-Quichotte
- Rue de Neuville
- Rue du Sommet
- Corridor scolaire sur la 4e Rue, entre le Grand Boulevard et la 6e Avenue

QU'une copie de la présente résolution soit transmise sans délai au ministère.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-067 3. ANALYSE DES BESOINS EN PERSONNEL - CRÉATION DE POSTE - ADJOINTE ADMINISTRATIVE - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS (03-1100)

CONSIDÉRANT les besoins administratifs présents au sein du Service des ressources humaines et des communications.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Pelletier, appuyé par le conseiller Marc Deslauriers et résolu:

DE CRÉER le nouveau poste cadre "Adjoint administratif" pour le Service des ressources humaines et des communications.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-068 4. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - CATHERINE LANGIS - ADJOINTE ADMINISTRATIVE - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS - EMBAUCHE (03-2000/S0001)

CONSIDÉRANT la résolution créant le poste cadre d'adjoint administratif au Service des ressources humaines et des communications.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Bérubé, appuyé par la conseillère Nancy Pelletier et résolu:

D'AUTORISER l'embauche de madame Catherine Langis au poste d'adjointe administrative au Service des ressources humaines et des communications avec le statut de cadre à l'essai.

QUE cette embauche soit conditionnelle à la réussite du processus de sélection.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, au nom de la Ville, le contrat à intervenir avec madame Langis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-069 5. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - STÉPHANIE MICHALOVIC - ADJOINTE ADMINISTRATIVE - DIRECTION GÉNÉRALE - EMBAUCHE (03-2000/S0001)

IL EST proposé par le conseiller Marc Deslauriers, appuyé par la conseillère Karine Bérubé et résolu:

D'AUTORISER l'embauche de madame Stéphanie Michalovic au poste d'adjointe administrative à la direction générale avec le statut de cadre à l'essai.

QUE cette embauche soit conditionnelle à la réussite du processus de sélection.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, au nom de la Ville, le contrat à intervenir avec madame Michalovic pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-070 6. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - SYLVAIN VILLENEUVE - CONTREMAÎTRE MÉCANIQUE - ANNULATION DE L'EMBAUCHE (03-2000/S0001)

CONSIDÉRANT la résolution 2021-03-056 par laquelle monsieur Sylvain Villeneuve a été embauché au poste de contremaître mécanique, avec une date d'entrée en fonction fixée au 29 mars 2021;

CONSIDÉRANT les informations transmises par la directrice générale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Bérubé, appuyé par le conseiller Mathieu Auclair et résolu:

D'ANNULER l'embauche de monsieur Sylvain Villeneuve au poste de contremaître mécanique et d'abroger la résolution 2021-03-056.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-071 7. ANALYSE DES BESOINS EN PERSONNEL - ABOLITION DE POSTES - SERVICES TECHNIQUES (03-1100)

CONSIDÉRANT la réorganisation du Services techniques et l'analyse des besoins qui en découle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Pelletier, appuyé par le conseiller Marc Deslauriers et résolu:

D'ABOLIR les postes suivants au Services techniques:

- Mécanicien (poste syndiqué);
- Journalier parcs et espaces verts (poste syndiqué);
- Technicien en mécanique de procédé (poste syndiqué);

- Journalier spécialisé aqueduc et égout (poste syndiqué);
- Contremaître mécanique (poste cadre);
- Chef aux opérations (poste cadre);
- Chef de division technique (poste cadre).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-072 8. ANALYSE DES BESOINS EN PERSONNEL - CRÉATION DE POSTES - DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICES TECHNIQUES, CHEF DE LA DIVISION PROJETS ET CONTREMAÎTRE COORDONNATEUR (03-1100)

CONSIDÉRANT la réorganisation du Service techniques et l'analyse des besoins qui en découle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Auclair, appuyé par la conseillère Karine Bérubé et résolu:

DE CRÉER les postes cadres contractuels suivants:

- Directeur adjoint du Services techniques;
- Chef de la division projets;
- Contremaître coordonnateur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-073 9. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - MARCEL PRÉVOST - CONTREMAÎTRE COORDONNATEUR - NOMINATION (03-2000/S0001)

CONSIDÉRANT la résolution créant le poste cadre de contremaître coordonnateur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par la conseillère Karine Bérubé et résolu:

DE NOMMER monsieur Marcel Prévost au poste de contremaître coordonnateur.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, au nom de la Ville, le contrat à intervenir avec monsieur Prévost pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-074 10. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - MICHEL LAROCHE - DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICES TECHNIQUES - NOMINATION (03-2000/S0001)

CONSIDÉRANT la résolution créant le poste cadre de directeur adjoint du Services techniques.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Pelletier, appuyé par la conseillère Gabrielle Labbé et résolu:

DE NOMMER monsieur Michel Laroche au poste de directeur adjoint du Services techniques.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, au nom de la Ville, le contrat à intervenir avec monsieur Laroche pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-075 11. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - MOHAMED ELRIDY - CHEF DE LA DIVISION PROJETS - NOMINATION (03-2000/S0001)

CONSIDÉRANT la résolution créant le poste cadre de chef de la division projets.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Deslauriers, appuyé par le conseiller Mathieu Auclair et résolu:

DE NOMMER monsieur Mohamed Elridy au poste de chef de la division projets.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, au nom de la Ville, le contrat à intervenir avec monsieur Elridy pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-03-076 12. ORGANIGRAMME - SERVICES TECHNIQUES - MISE À JOUR (01-2420)

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour l'organigramme du Services techniques.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Deslauriers, appuyé par la conseillère Karine Bérubé et résolu:

DE REMPLACER l'organigramme du Services techniques par l'organigramme daté du mois de mars 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'ayant été soumise avant la séance, la période de questions n'a donc pas lieu.

2021-03-077 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

DE LEVER l'assemblée à 19 h 32.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT EN DATE DU 13 AVRIL 2021.

(Original signé)

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

(Original signé)

ZOË LAFRANCE
DIRECTRICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE